

# LE CAP

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

# magazine



n°50

Novembre, décembre 2013

## ACTUALITÉS

Marque Bretagne  
Le Viaduc de Caroual  
La Sainte-Barbe

## SANTÉ

Pôle pluridisciplinaire de  
santé

## URBANISME

Développement urbain  
du centre-ville

## ECONOMIE

Renouvellement  
de la gestion portuaire  
départementale  
Agriculture : regard  
sur un secteur en  
mutation

## PORTRAIT

Tom BOUREL,  
Le SHELL  
éco-marathon



## ACTUALITÉS ..... P 4 À 7

Marque Bretagne  
Le Viaduc de Caroual  
La Sainte-Barbe

## SANTÉ ..... P 8

Pôle pluridisciplinaire de santé

## URBANISME ..... P 9

Développement urbain du centre-ville

## ECONOMIE ..... P 10 ET 11

Renouvellement de la gestion portuaire départementale

## CONSEIL MUNICIPAL P 11 À 15

Résumé du 10 et 17 octobre et du 19 novembre 2013  
Tarifs Municipaux

## CULTURE ..... P 17

Formes insolites de la nature  
Chroniques de la Bibliothèque municipale

## AGRICULTURE ..... P 18 ET 19

Regard sur un secteur en mutation

## PORTRAIT ..... P 20

Tom BOUREL, le SHELL éco-marathon

## NAISSANCES

MAHE Evan, *5 octobre*, DROUAUD Robin, *29 octobre*, CARPENTIER Hinarani, *17 novembre*.

## MARIAGES

MOLARD Antoine et BANCTEL Sabrina, *28 septembre*, un couple a refusé la publication de ses coordonnées.

## DÉCÈS

PERROQUIN Albert, *24 septembre*, LE MARCHAND Yves, *1<sup>er</sup> octobre*, LECOUFFLARD veuve ROLLIER Aline, *3 octobre*, MARCILLAUD Marcel, *13 octobre*, SÉRADIN veuve LAURENT Raymonde *15 octobre*, VÉZINHET Françoise, *29 octobre*, JOSSE veuve MÉHEUST Renée, *29 octobre*, HAVY Maurice, *17 novembre*, GUILLOT épouse LEMOINE Brigitte, *27 novembre*, FLÉHO veuve EVEN Yvonne, *29 novembre*, AUDROIN épouse FAUJOUR Suzanne, *27 novembre*, RIGALT veuve BÉRAULT Huguette, *4 décembre*.

### Cérémonie des Voeux

La traditionnelle cérémonie des voeux aura lieu mardi 14 janvier 2014 à 18h30 à l'Ancre des Mots.

## LE CAP Magazine

Journal municipal d'information bimestriel  
**Directeur de la Publication** : Christiane Guervilly.  
**Responsable de Rédaction** : Christiane Guesnet.  
**Rédaction et mise en page** : Alban Sorette.  
**Ont participé à ce numéro** : Roland Blouin, Jean-Michel Dauvilliers, Jean-Luc Dubos, Christiane Guesnet, Anthony Kerichard, Pierrick Lemaitre, Fabienne Lesvenan, Jean-Paul Manis, Michel Morgand.  
**Photographies** : Christiane Guesnet, Michel Koumpantetz pour Armor Navigation, Service Communication de la CCI 22, Alban Sorette, Sylvie Voyer.  
**Impression** : ICH Imprim' Color Hercouët Lamballe  
papier recyclé cyclus print 115g.  
**Distribution** : La Poste.

### MAIRIE

11, square de l'Hôtel de Ville  
BP 09 - 22430 ERQUY  
Tél : 02 96 63 64 64  
[www.ville-erquy.com](http://www.ville-erquy.com)



## Landes & Bruyères

### CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL

Les grandes lignes de l'édition 2014 sont déjà fixées, le programme est en cours de finalisation et l'ouverture des inscriptions aura lieu le 2 janvier.

Les opérations de promotion sur les courses partenaires mobilisent toute l'année une équipe de bénévoles, préalable à la bonne réussite de l'événement. Nous étions présents sur le Marathon de Caen, les 20 km de Paris, le Marathon de la Rochelle et le Marathon de Vannes (notre photo), ...

Nous remercions d'ores et déjà tous les sponsors et partenaires qui se sont manifestés pour apporter leur soutien à une manifestation aujourd'hui bien rodée.



... « Mais c'est moi sur le diaporama » !!!

Les personnes souhaitant rejoindre les équipes de bénévoles peuvent se faire connaître en Mairie d'Erquy ou par courriel à [landesetbruyeres@erquy.fr](mailto:landesetbruyeres@erquy.fr).



# Edito

## JOYEUX NOËL À TOUTES ET À TOUS !

**2013 se termine, le temps pour nous tous de faire une pause pour fêter en famille et entre amis Noël et la nouvelle année qui s'annonce.**

Un temps de retrouvailles avec ceux que l'on aime et oublier quelques jours le quotidien et le pessimisme de l'actualité.

Profitions-en pour faire travailler nos commerces locaux ou de proximité, il y a toujours moyen de trouver chez nous les petits cadeaux qui font plaisir !

Erquy s'agite, l'Union des Commerçants et Artisans de la commune, nous a préparé des animations dans la ville, avec la traditionnelle quinzaine commerciale et le marché de Noël qui aura lieu au Gymnase Thalassa. La ville sera illuminée à la tombée de la nuit jusqu'au 7 janvier.

Nos pensées vont principalement à ceux qui sont seuls, malades ou en difficultés particulières, les services de la mairie sont à leur disposition tout au long de l'année pour les accompagner et nous leur souhaitons courage et bonheur pour cette nouvelle année 2014.

A toutes et à tous, Joyeuses Fêtes, et très bonne année 2014 !

**Christiane GUERVILLY**

MAIRE D'ERQUY

### Information légale

Comme le rappelle l'AMF dans sa note du 28 février 2013, l'article 52-1 alinéa 2 du Code Électoral, fixe le départ de la période pré-électorale à compter du 6<sup>ème</sup> mois précédant le premier jour du mois des élections générales, soit à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013 pour les élections municipales de mars 2014 (dimanches 23 et 30 mars). Sur le fondement de la circulaire préfectorale en date du 1<sup>er</sup> février 2008, «*les propos tenus dans l'espace réservé aux conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, prévu par l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, ne doivent pas répondre à des fins de propagande électorale*».

## MARQUE BRETAGNE

### une démarche vers l'extérieur

Avec la création d'une marque de territoire, la Bretagne s'est engagée depuis 2011 dans une démarche d'attractivité globale pour, enrichir, rajeunir et dynamiser son image.

La Marque Bretagne est une marque de territoire mise à la disposition de tous ceux qui souhaitent se référer à la région pour promouvoir leurs activités au niveau national et/ou international. Elle porte l'image de la Bretagne innovante et créative. Elle vise à accroître la puissance d'attractivité de la région et à valoriser l'image de la Bretagne en Europe et dans le monde.



Afficher cette marque de territoire permet de :

- bénéficier de la forte notoriété de la Bretagne ;
- profiter d'une image reconnue de qualité, de fiabilité... ;
- s'approprier ce qui fait la force de la Bretagne par l'adhésion aux valeurs de la marque ;
- contribuer, de manière collective, à construire une image enrichie et plus actuelle du territoire ;
- intégrer un réseau professionnel dynamique composé d'une grande diversité de secteurs.

A l'issue du Comité de marque qui s'est réuni le 26 septembre dernier, la Mairie d'Erquy a été accueillie parmi les partenaires de la Marque Bretagne pour les événements suivants, dont elle est organisatrice : *Landes & Bruyères, Cap d'Erquy* (cf. visuel ci-contre) – *Cap Fréhel*, les *Mercredis Celtiques, Place aux Mômes* et la *Galerie d'Art Municipale* pour sa programmation annuelle. Notons aussi que l'Association Régénératrice de la Coquille Saint-Jacques a reçu un avis favorable le 21 novembre dernier pour l'événement qu'elle organise... *la Fête de la Coquille Saint-Jacques* et que l'Office de Tourisme d'Erquy est partenaire depuis déjà plus d'un an.

## TÉLÉTHON

### édition 2014

Le **Comité des Fêtes d'Erquy** s'était mobilisé une fois de plus pour le Téléthon du 7 décembre. Un repas était proposé à midi à la Salle des Fêtes et pour ceux qui préféraient le déguster chez eux, il y avait la possibilité d'emporter. 110 parts de jambon à l'os et son gratin dauphinois accompagnées d'un « Paris-Brest » ont ainsi été vendues et appréciées. Les tables avaient été joliment décorées par notre décoratrice attitrée Yvette Balan et le repas fut animé par le groupe des Lavandières, le bénéfice de 400 € sera bien sûr versé au Téléthon.

**L'association Erquy Rando** quant à elle avait organisé la traditionnelle marche intercommunale de la Flamme de l'Espoir avec environ 130 participants pour un bénéfice de 526 €. La météo était cette fois au rendez-vous avec un beau soleil.

**L'Union Bouliste d'Erquy** avait organisé comme chaque année un concours au tirage au chapeau, bénéfice 140 €.

**Les enfants de l'Accueil de Loisirs** ont aussi contribué en fabricant et en vendant des cartes.

**Un grand merci à tous les bénévoles et à tous les participants** qui montrent ainsi leur solidarité avec les malades et leur famille. Nous formulons le vœu que l'an prochain d'autres initiatives voient le jour afin de pouvoir verser une somme plus rondelette au bénéfice du Téléthon.

Landes & Bruyères  
CAP D'ERQUY CAP FRÉHEL

Vendredi 2 mai  
Samedi 3 mai  
Dimanche 4 mai

2014

COURSES NATURE 32 KM ET 14 KM - COURSE DES SIRÈNES 6 KM  
RANDONNÉES PÉDESTRES - RANDONNÉES KAYAK EN MER  
LA COSTARMORICAINE CYCLOTOURISTE

Chacun peut s'approprier cette marque de territoire à sa manière pour se faire connaître et promouvoir ses intérêts et ses activités dans le respect d'un code de marque et en adhérant aux valeurs qui font la force de la Bretagne : le sens de l'engagement, le sens du collectif, l'ouverture et l'imagination.

Une partie des bénévoles.



# ILLUMINATIONS

## de Noël



Quatre agents mobilisés pour illuminer nos soirées.

Partant d'un constat élaboré par les Services Techniques en début de cette année quant au manque d'uniformité des décorations en centre-ville et d'une fin de contrat de location (sur 3 ans, coût de 11856 € HT), d'une demande de pose de nouvelles illuminations

rue de l'Horizon Bleu ainsi que du remplacement nécessaire d'une partie de matériel vétuste, un investissement de 11000 € TTC a été réalisé dans l'acquisition de nouvelles guirlandes lumineuses, toutes à base de LED, moins gourmandes en énergie et qui équivalent désormais quasiment toutes les guirlandes du parc de la ville.

La pose a nécessité quatre agents des services techniques pendant deux semaines, ainsi qu'une préparation préalable du nouveau matériel. Vous pourrez admirer ces nouvelles illuminations de Noël **du mardi 10 décembre au mardi 7 janvier inclus dès la tombée de la nuit.**

# LE VIADUC

## de Caroual

La commune, propriétaire du Viaduc de Caroual, a voté en septembre dernier la demande d'inscription de l'ouvrage au titre des monuments historiques. L'Association des Amis du Viaduc de Caroual, à l'origine de cette demande, s'en réjouit, espérant, par cette disposition, obtenir les financements nécessaires tant auprès des particuliers que des entreprises (les dons des mécènes bénéficieront d'une réduction d'impôt pouvant atteindre 75 %).

Cependant, pendant l'instruction du dossier, la mobilisation demeure et nous avons besoin d'ad-

hérents en grand nombre pour témoigner de l'attachement des réginiens (et autres ...) à un élément majeur de notre patrimoine local.

Vous avez connu l'époque où le petit train des Côtes d'Armor circulait sur la ligne Saint-Brieuc - Matignon via Erquy ? Vous possédez des documents (cartes postales, photos, ...) représentant le viaduc, le petit train ou tout autre élément ? Nous vous remercions par avance de transmettre ces « trésors » à Jean-Michel DAUVILLIERS.

Le bureau de l'association

### Adhésion 2014

règlement de 10 € par chèque bancaire à l'ordre de « **Association des Amis du Viaduc de Caroual** », adressé à Jacques LEGARS - 3 impasse Bellevue - 22430 ERQUY - 02 96 63 56 86 ou à Jean-Michel DAUVILLIERS - « Meryem » - boulevard de la Mer - 22430 ERQUY - 02 96 72 33 32.

## Marché de Noël & quinzaine commerciale

Rendez-vous donné à tous ceux dont la magie de Noël fait briller les yeux ... la sixième édition du Marché de Noël se tiendra **gymnase Thalassa dimanche 22 décembre de 8h00 à 20h00** dans et aux abords du gymnase Thalassa. Près de 80 exposants venus des Côtes d'Armor seront présents, un concours de dessins sera organisé par l'association La Palette et les plus petits pourront même se balader en calèche dans les rues d'Erquy, accompagnés d'un personnage venu de Laponie, dit-on.



Chut ! Son retour est annoncé pour le plus grand plaisir des plus petits ...

Cette journée sera le point d'orgue de la **Quinzaine commerciale organisée par l'Union des Commerçants et des Artisans d'Erquy, « Erquy s'agitte », du vendredi 20 décembre au vendredi 3 janvier inclus.** Pendant ces deux semaines, des lots sont à gagner chez les commerçants participants : 1 voyage aux Antilles, tablettes numériques, plateaux de fruits de mer et champagne, ... le tirage au sort aura lieu vendredi 3 janvier à 19h00 à la salle des fêtes, toute la population réginienne y est cordialement invitée.

Le Viaduc de Caroual.



## Insolite

Le 25 octobre dernier, les pompiers ont été appelés pour récupérer un bébé phoque échoué sur une plage de Fréhel. Revenus à Erquy et en attendant une équipe d'Océanopolis de Brest chargée de le récupérer, ils en ont profité pour aller le présenter aux enfants présents à l'ALSH du Blé en Herbe en ce jour de vacances scolaires.



Le bébé phoque est présenté aux enfants présents à l'ALSH.

Ce bébé phoque était bague (d'origine anglaise), il n'aura probablement pas eu la force de lutter contre des courants qui l'ont conduit sur nos côtes. Régulièrement, Les pompiers effectuent des interventions de ce type, chargés de récupérer des animaux marins échoués sur nos plages, loin de leur environnement naturel et souvent dans un état de faiblesse.

Si vous êtes témoin d'un animal échoué (tortue, phoque, ...), n'essayez pas de l'attraper ni de le toucher, les morsures sont porteuses de maladies, appelez les pompiers missionnés pour ce genre d'opérations.

Le bébé phoque.



# LE POINT sur les travaux

## Effacement de réseaux

A l'heure où vous lirez ces lignes, **l'effacement de réseau de la rue Tu-es-Roc sera achevé.** La partie génie civil a été réalisée au printemps de cette année, le raccordement et l'effacement des lignes, entamés fin-novembre, seront terminés avant Noël. Ces travaux, dont le Maître d'ouvrage est le Syndicat Départemental d'Electricité (SDE 22), ont été réalisés par la société ALLEZ & Cie d'Erquy.

Des moyens humains et logistiques déployés par la société ALLEZ & Cie.



## Aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP), point d'étape

Le projet a été arrêté par le Conseil Municipal du 10 octobre dernier. Le dossier est passé en Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS) le 5 novembre et a reçu un avis favorable. Les étapes suivantes : consultation des personnes publiques associées, à son issue une enquête publique sera lancée.

## Lôtissement des Hôpitaux, voirie définitive

La consultation des entreprises est en cours, les travaux débiteront début janvier.

## Viabilisation du lotissement Saint-Pabu

Réception de chantier de voirie et réseaux à Saint-Pabu.



La réception des travaux de voirie a eu lieu le 5 décembre dernier, en présence des élus et des agents municipaux référents et de Dominique Tardy de la SRTP.

L'opération consiste en la viabilisation de 9 lots, dont 7 sont commercialisés par la Commune d'Erquy (de 405 m<sup>2</sup> à 557 m<sup>2</sup>). La Communauté de Communes va procéder à la réhabilitation du bâtiment existant en logements, Côtes d'Armor Habitat va procéder à la réalisation de 5 logements locatifs sociaux : 2 T3 et 3 T4.

Les travaux achevés ont donc consisté en la création d'une voie à sens unique de 3 m de large, d'un trottoir de 1,40 m de large et la réalisation d'une trouée verte afin de créer un lieu de convivialité entre les utilisateurs du lotissement.

## Titulaires des travaux :

- > CHARIER TP de Saint Jacques La Lande pour la démolition de l'ancienne colonie, montant de 55 458,95 Euros HT.
- > Groupement SRTP de Lamballe et BESNARD TP d'ERQUY pour le terrassements, les réseaux d'eaux pluviales, d'eaux usées, d'eau potable et du réseau téléphonique, montant de 160 228,25 Euros HT.
- > ALLEZ & Cie d'Erquy sous maîtrise d'Ouvrage du Syndicat Départemental d'Electricité pour le réseau basse tension et l'éclairage public, montant de 19 218,02 Euros HT.

# SAINTE BARBE 2013

## une année riche en recrutement

Malgré une nette diminution du nombre de sapeurs-pompiers volontaires en France, Erquy ne peut que se réjouir d'avoir accueilli 7 nouvelles recrues :

- > Laurent Boutier (Médecin Capitaine) ;
- > Tiphaine Lecarboulec ;
- > Rozenn Bodin ;
- > Alison Berranger ;
- > Arthur Guiard ;
- > Valentin Caruel ;
- > Ronan Sabin.

Revue d'effectifs pour le Centre régiméen.



L'effectif du Centre de Secours d'Erquy se porte aujourd'hui à 38 Sapeurs Pompiers Volontaires.

Depuis l'an passé, 656 interventions ont eu lieu, soit une augmentation de plus de 5 %, réparties comme suit :

- > 482 secours à personnes ;
- > 52 prompts secours ;
- > 56 feux ;
- > 32 sorties en mer ;
- > 34 diverses.

Afin de mener à bien toutes ces interventions, la formation reste toujours un point important. En



Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

complément des manoeuvres mensuelles, 45 % du personnel a pu suivre des formations mises en place par le SDIS 22 et le groupement EST.

Remercions également toutes celles et ceux qui s'engagent en partenariat avec nos collègues de Pléneuf-val-André dans la formation des jeunes Sapeur-Pompiers.

Nous adressons nos félicitations :

- > Guenaëlle Le Nouvel pour son grade d'infirmière principale ;
- > Mickaël Hurel pour sa médaille d'argent (20 ans de service) et son accès au grade d'Adjudant chef ;
- > Christophe Caruel pour sa médaille de l'Union Départementale et son accès au grade d'Adjudant ;
- > Olivier Château pour son accès au grade de Sergent chef ;
- > Ludovic Brichory pour son accès au grade de Sergent, chef d'agrès tous engins ;
- > Benjamin Renaut pour son accès au grade de Sergent, chef d'agrès une équipe ;
- > Nathalie Lemaitre pour son accès au grade de Caporal.

Tous nos sapeurs ont été dotés de casques ainsi que de «gants d'attaque» de nouvelle génération, et nous avons été d'un nouveau véhicule, VTU (Véhicule Toute Utilité).

Nous souhaitons une bonne retraite à Pierre-Yves Dayot, après 27 ans de service en tant que Médecin Capitaine. Enfin, nous avons une pensée particulière pour François Leflohic, doyen de nos retraités qui nous a quitté cette année.

**Pierrick LEMAITRE**

CHEF DU CENTRE DE SECOURS D'ERQUY



Les 5 ans du blé en herbe : un gâteau, de la musique, du spectacle, ... et des livres.



ErquyPatchwork : un vernissage réussi.



Un vieux métier toujours d'actualité.

## VERS UNE NOUVELLE

organisation de la santé ([www.ars.sante.fr](http://www.ars.sante.fr))

Il y a 20 ans, nous ne nous posions pas la question de savoir si un médecin serait remplacé lors de son départ à la retraite, surtout pas sur la côte, où nous pensions que le fait d'avoir un territoire attractif suffisait pour avoir une offre de santé adaptée à la population.

La société a évolué, d'un côté des patients de plus en plus demandeurs et de l'autre des professionnels de santé, surchargés de travail, dû au manque de nouvelles installations. C'est ainsi que l'on commence à parler de « déserts médicaux ». **C'est pour ces raisons, entre autres, que l'Agence Régionale de Santé propose aujourd'hui aux territoires de prendre en mains leur avenir en matière d'offre de santé, avec le Pacte Territoire Santé.**

### La situation à Erquy

Comme nous vous l'avons indiqué régulièrement depuis deux ans maintenant dans nos magazines, les professionnels de santé d'Erquy et de ces alentours ont entrepris de mener une réflexion dans le cadre du Pacte Territoire Santé proposé par l'Agence Régionale de Santé de Bretagne.

Ils ont constitué une association au printemps dernier et ils ont obtenu une aide auprès de l'ARS afin de financer un cabinet de consultant pour les accompagner dans la rédaction d'un projet de territoire de santé sur notre secteur. Le travail est en cours et devrait se terminer d'ici la fin du printemps.

Il s'agit, tout en répondant aux objectifs et aux engagements proposés par l'ARS, d'inventer une nouvelle manière de travailler ensemble et de coordonner le suivi des patients en impliquant tous les professionnels de santé concernés, mais aussi en créant des liens avec les différentes structures et services en place sur le territoire, les Services à la Personne, les EH-PAD, ...

### Deux buts à atteindre

- > L'un pour les territoires : la nécessité absolue d'avoir une offre de santé localement ;
- > L'autre pour l'ARS et l'Etat : maîtriser les dépenses en matière de santé publique.

### Deux conditions pour que le projet aboutisse

- > que les professionnels de santé, se l'approprient ;

- > Rapprocher les maisons de santé des universités ;
- > Développer la télémédecine ;
- > Accélérer les transferts de compétence.

### Investir dans les territoires isolés

- > Garantir un accès aux soins urgents en moins de 30 mn d'ici 2015 ;
- > Permettre aux professionnels hospitaliers et salariés d'appuyer les structures ambulatoires ;
- > Adapter les hôpitaux de proximité et responsabiliser les centres hospitaliers de niveau régional à l'égard de leur territoire ;
- > Conforter les centres de santé.

### Pacte Territoire Santé : 1 pacte, 3 objectifs, 12 engagements pour lutter contre les déserts médicaux

#### Changer la formation et faciliter l'installation des jeunes médecins

- > Un stage de médecine générale pour tout nouveau médecin ;
- > 1500 h de bourses d'engagement de service public d'ici 2017 ;
- > 200 praticiens territoriaux de médecine générale dès 2013 ;
- > Un « référent installation » unique dans chaque région.

#### Transformer les conditions d'exercice des professionnels de santé

- > Développer le travail d'équipe ;

Il est important de distinguer le Pôle Pluridisciplinaire de Santé, qui peut regrouper des professionnels de plusieurs communes, de la Maison de Santé qui accueille physiquement des professionnels de Santé dans un même lieu. Certains professionnels participent au Pôle Pluridisciplinaire de Santé, et resteront dans leurs locaux privatifs pour leurs consultations.

- > que les collectivités soient au rendez-vous et accompagnent la démarche selon leurs compétences et de leurs moyens.

Sur Erquy les choses sont en bonne voie, merci à tous les professionnels de santé qui sont prêts à modifier leurs façons de travailler et qui œuvrent en ce moment pour qu'un projet puisse être mené à bien sur notre territoire. Les élus du Conseil Municipal, réunis en commission plénière en janvier 2013, les ont encouragés dans leur démarche et les ont assurés de tout leur soutien à la fois dans la mise en place d'une Pôle de Santé Pluridisciplinaire regroupant des professionnels d'Erquy et des alentours, mais aussi dans leur souhait de voir la commune investir dans un projet de construction de Maison de Santé, afin d'accueillir de nouveaux professionnels dans des conditions optimum, correspondant à leurs exigences.

### Les étapes :

- > Rédaction du projet (fin de printemps) ;
- > Envoi du projet à l'ARS pour validation avant l'été 2014.

Ce n'est qu'après la validation de l'ARS que la commune pourra lancer son projet de construction d'une Maison de Santé pluridisciplinaire, et solliciter les aides financières. D'ores et déjà, la commune dans le cadre de l'étude foncière du centre-ville, à inscrit dans le cahier des charges le choix de l'emplacement ou pourra se construire la future Maison de Santé. Cette étude sera finalisée en juin 2014.

**Christiane GUERVILLY**  
MAIRE D'ERQUY

# RÉFLEXION

## autour du développement du centre-ville

La municipalité a décidé de lancer une réflexion sur son cœur de ville, dans une démarche de densification et de renouvellement urbain. Elle souhaite pouvoir prolonger sa requalification des espaces publics par **un renouvellement urbain de certains biens en mutation afin de renforcer le dynamisme des fonctions urbaines de son cœur de ville avec notamment le projet d'un pôle pluridisciplinaire de santé.**



L'ancienne Mairie d'Erquy.

La commune a confié à l'**Etablissement Public Foncier de Bretagne**, par le biais d'une convention signée par les deux parties le 29 mars dernier, la mission de conduire des actions foncières de nature à faciliter la réalisation du projet défini ci-dessus.

La commune a initié des études préalables pour la réalisation d'une étude urbaine et d'une opération d'aménagement en cœur de ville. Il s'agit d'une étude patrimoniale afin d'accompagner la collectivité dans sa politique foncière et immobilière.

L'objectif de cette étude est :

- de mener une réflexion globale sur l'aménagement du centre-ville ;
- de proposer un schéma de référence du cœur de ville identifiant les différentes échelles spatiales et temporelles de réalisation du projet ;
- de définir des choix pré-opérationnels sur des secteurs urbanisables à court terme.

Une équipe d'experts a été retenue pour mener cette opération. Il s'agit des cabinets suivants :

- ATELIER DU CANAL, architecte-urbaniste-paysagiste de Rennes ;
- TERRAGONE, géomètre-juriste de Saint-Jacques-de-la-Lande.

Un premier comité de pilotage constitué d'élus et d'experts techniques s'est réuni le 21 novembre dernier pour arrêter la méthodologie de l'étude.

**Dans le cadre de la concertation avec la population, des ateliers participatifs vont être organisés. Il s'agit de s'appuyer sur un groupe de travail représentatif de la population de 15 à 20 personnes, qui apporte son expertise en tant qu'usagers et accompagne le comité de pilotage tout au long de la démarche.**



Dans un premier temps, ce groupe de travail participera à deux ateliers animés par l'équipe technique. Parmi les questions abordées :

- les usages et le rôle du centre-bourg dans l'animation de la commune ;
- l'importance du patrimoine architectural, des espaces publics, du paysage ;
- la place donnée aux stationnements ;
- le rôle des commerces et des équipements publics ;
- les conditions à réunir pour habiter le centre, ... etc.

Ces rencontres se veulent conviviales. Différents moyens d'animation seront utilisés pour faciliter l'expression de chacun. Votre intérêt pour la commune d'Erquy nous amène à vous solliciter pour vous compter parmi les membres de ce groupe de travail. **Si vous souhaitez y participer, merci de vous inscrire à l'accueil de la mairie ou par courriel à [info@ville-erquy.com](mailto:info@ville-erquy.com) avant le 31 décembre 2013.**

Les dates des deux premiers ateliers sont les lundis 13 et 20 janvier 2014 à 18h30. Ces ateliers étant conçus dans une logique de progression, il est nécessaire d'être présent aux deux dates.

## RENOUVELLEMENT

### de la gestion portuaire départementale

Le Département des Côtes d'Armor est responsable de 17 ports départementaux de pêche, de commerce, de réparation navale et de plaisance. Après un an de procédure, la Commission permanente du 7 octobre dernier a procédé à la désignation des délégataires.

La nouvelle organisation, qui prendra effet pour une durée de 10 ans, reposera sur un contrat d'affermage unique pour les 14 ports départementaux de pêche, de commerce et de réparation navale, et un contrat de concession pour les ports de plaisance du Légué et de Pontrieux.



La criée.

**Mardi 5 novembre dernier à la criée d'Erquy, Michel Brémont, Vice-président du Département, Dominique Lecomte, Président de la CCI22 et Guillaume Roucher, président de l'entreprise Marinov, ont signé les contrats de Délégation de Service Public portuaire qui prendront effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.**



La chambre froide.



Une vue du projet d'aménagement de la criée.

#### Les ports au service de l'économie maritime du département

En Côtes d'Armor, la filière pêche représente plus de 1000 emplois directs pour un chiffre d'affaires de 140 millions d'euros. Les criées costarmoricaines sont parmi les premières criées françaises, tant en volume qu'en valeur : **5<sup>ème</sup> rang national pour la criée d'Erquy** et **9<sup>ème</sup> rang national** pour celle de Saint-Quay-Portrieux.

Au-delà des emplois directs de la filière, les ports de pêche génèrent de nombreux emplois indirects et induits. **Les évaluations permettent de dire que les ports de pêche, en Côtes d'Armor, sont à l'origine annuellement de 3 500 à 4 000 emplois directs, indirects et induits.** Leur rôle pour l'équilibre des territoires est primordial.

Ce nouveau contrat prévoit que

le Conseil Général portera la réalisation des grands aménagements portuaires, la Chambre de Commerce et d'Industrie assurera quant à elle la gestion des ports et réalisera les opérations liées aux bâtiments et aux équipements.

#### Un projet symbole du nouveau contrat

L'aménagement de la criée d'Erquy est un des grands projets porté par la CCI pour le nouveau contrat. Elle se présente comme un véritable symbole du nouvel état d'esprit de la délégation : développement économique, amélioration des conditions de travail et ouverture au public.

L'état d'esprit : Le port de pêche, frontière close, devient frontière d'échanges et de partage. L'attractivité des ports de pêche nécessite de concilier activité profession-



La passerelle accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

nelle et satisfaction de la curiosité et de la soif d'apprendre du grand public.

Le projet : une extension de 400 m<sup>2</sup> de la criée avec une remise à niveau de l'intégration de la criée dans le port et un aménagement touristique permettant de concilier visites, expositions et réceptions.

Coût prévisionnel : 1,4 Millions d'euros.

### Port durable : une politique au cœur du contrat

Le nouveau contrat s'inscrit dans la politique de « port durable » : articulée avec l'économie touristique, bâtie à partir des exemples d'autres ports et de rencontres avec les acteurs du territoire. **Tous les volets du concept de « développement durable » ont été**

**abordés et ont abouti à 17 engagements de la Chambre de Commerce et d'Industrie.** En matière d'équipement, sur 10 ans, ce sont près de 900 000 euros qui seront consacrés aux opérations liées au développement durable.

### Le port et les activités touristiques

Grâce à l'aménagement du ponton à passagers à Erquy, le port a accueilli en juin 2012 une nouvelle activité liée aux promenades, proposée par les « Vedettes d'Erquy ».

Erquy est en effet devenue une nouvelle destination pour découvrir la Côte de Penthièvre et d'Émerau-  
**de. 5000 personnes ont emprunté ce nouveau circuit Cap d'Erquy / Cap Fréhel de juin à septembre en 2012, près**

**de 9000 personnes sur la même période en 2013.** Ajoutons à cette activité touristique les « Vedettes de Bréhat » qui proposent des trajets vers l'Île de Bréhat d'avril à septembre, trois fois par semaine en été. **Le bilan vers Bréhat est lui aussi à la hausse, puisque de 1896 passagers en 2012 la fréquentation est passée à 2997 passagers cette année.**

**Michel MORGAND**

ADJOINT AU MAIRE  
ET MEMBRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE LA CCI DES  
CÔTES D'ARMOR

Les Vedettes d'Erquy, une offre complémentaire.



## LA SAINTE-JEANNE

### une saison réussie

Un coup de chapeau au passage pour la belle saison 2013 de la Sainte-Jeanne, saison qui à l'unanimité des membres de l'association présents à l'Assemblée Générale en novembre, fera oublier celle de 2012. De mai à septembre, 112 journées de navigation ont été comptabilisées pour 1652 passagers (43 demi-journées en juillet pour 536 passagers et 46 en août pour 712 passagers).

La Sainte-Jeanne est partenaire des événements phare de la commune comme Landes & Bruyères mais est aussi présente sur les fêtes maritimes des ports voisins comme le Légué, Dahouët, Granville. Elle a également navigué une semaine sur les côtes de Jersey et de Guernesey.

La Sainte-Jeanne, en adaptant ses tarifs, a permis cette année à plusieurs groupes d'enfants en situation de handicap, par le biais de

« *Enfance Jeunesse et Vacances* », de vivre la marine à voile. Une expérience inoubliable pour les enfants et pour les bénévoles de l'association.

Les bénévoles de la Sainte-Jeanne après une année 2012 un peu difficile, sont satisfaits de leur saison 2013. D'une part, parce qu'elle a été riche en rencontres, mais aussi parce qu'elle a permis de mieux se connaître entre les différents acteurs du nautisme dans le port, notamment avec les Vedettes d'Erquy. L'association remercie aussi vivement la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor pour l'accord passé, permettant l'accostage au ponton SNSM et Vedettes dans certains cas où les conditions de marée ou de météo sont difficiles, afin d'offrir un meilleur confort aux passagers.

**Roland BLOUIN**  
PRÉSIDENT DU SLOOP D'ERQUY



La Sainte-Jeanne, fleuron du patrimoine maritime local.

## CONSEIL MUNICIPAL 10 octobre 2013

**Délibérations organiques n°1, 2 et 3 en application de l'Article L.2122-18, alinéa 3 du CGCT : proposition d'abrogation des fonctions d'Adjoint de M. Yves PELLE, 1<sup>er</sup> Adjoint, M. Henri DUBOIS, 3<sup>ème</sup> Adjoint, Mme Sylvie BOUVET, 6<sup>ème</sup> Adjoint.**

Madame le Maire expose au Conseil que par arrêté municipal en date du 1<sup>er</sup> octobre 2013 pris en application de l'article L.2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, elle a procédé au retrait des délégations de fonctions antérieurement dévolues à Monsieur Yves PELLE, en sa qualité d'Adjoint au Maire en charge du Budget et de l'urbanisme, M. Henri DUBOIS en sa qualité d'Adjoint au Maire chargé de la voirie, des Réseaux, du Patrimoine et de la Pêche et Mme Sylvie BOUVET en sa qualité d'Adjoint au Maire en charge des Affaires Sociales, du Logement, de la santé et des Transports, considérant que ceux-ci avaient rompu le pacte municipal engagé depuis le mois de mars 2008 par la Majorité Municipale réunie sous la bannière « Erquy Avance », l'acte de rupture ayant été matérialisé par la publication le samedi 28 septembre 2013 dans les journaux régionaux de Ouest-France et du Télégramme, d'un article attentatoire à la bonne marche de l'administration communale fondé sur la stigmatisation explicite de la gouvernance communale.

Vu le caractère attentatoire à la bonne marche de l'administration communale de la déclaration contradictoire des intéressés publiée par voie de presse, Madame le Maire propose à l'assemblée d'abroger les fonctions d'adjoints de Monsieur Yves PELLE, Monsieur Henri DUBOIS et Madame Sylvie BOUVET.

Le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 9 contre, 1 retrait) abroge les fonctions d'Adjoints de MM. Yves PELLE, Henri DUBOIS et Mme Sylvie BOUVET en leurs qua-

lités d'Adjoints sur le fondement des dispositions combinées des articles L.2122-20 et L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Délibération organique n°4 : reclassement automatique des Adjoints au tableau légal.**

Le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 1 abstention, 9 retraits) approuve le reclassement des Adjoints dans l'ordre suivant :

- 1°) Mme Laurence NICOL, Première Adjointe ;
- 2°) Mme Christiane GUESNET, Seconde Adjointe ;
- 3°) M. Jean-Paul MANIS, Troisième Adjoint ;
- 4°) M. Michel MORGAND, Quatrième Adjoint.

**Délibération organique n°5 : arbitrage du Conseil sur le nombre d'Adjoints à désigner.**

Le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 1 abstention, 9 retraits) décide de maintenir à sept le nombre de postes d'adjoints.

**Délibération organique n°6 : organisation de l'élection complémentaire des Adjoints.**

Le Conseil Municipal à la majorité (16 pour, 1 abstention, 9 retraits) fixe au 17 octobre 2013, la date de l'élection complémentaire des nouveaux adjoints.

**Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) : bilan de la concertation préalable et Arrêt de Projet.**

Mme le Maire rappelle qu'il ressort qu'après la phase de concertation, la démarche de l'AVAP a suscité un réel intérêt en raison de la qualité du patrimoine architectural de la Commune d'Erquy. Une enquête publique réglementaire va être organisée selon divers moyens de communication. L'ensemble du projet est consultable en mairie au Service Urbanisme. A l'issue de l'enquête publique, le commissaire-enquêteur disposera d'un mois

à compter de la date de clôture de l'enquête pour remettre son rapport, son avis et ses conclusions qu'il adressera à la Commune. Les résultats de l'enquête publique seront présentés à la Commission Locale de l'AVAP qui émettra un avis sur les suites à donner au dossier et les éventuelles modifications à apporter. La Commune transmettra ensuite l'original des pièces du dossier d'AVAP au préfet des Côtes d'Armor qui se prononcera sur la consistance du projet de l'AVAP et l'opportunité d'en réaliser la transcription au PLU. Le Conseil Municipal, à la majorité (9 abstentions) approuve la concertation, arrête le projet de création de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine et autorise le Maire à transmettre le projet à M. le Préfet des Côtes d'Armor pour saisine de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites et aux personnes Publiques Associées pour avis.

**Modification simplifiée n°3 du PLU (Plan Local d'Urbanisme) : bilan de la Mise à Disposition et Approbation.**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 21 mai 2013 engageant la procédure de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (approuvé le 16 septembre 2008 suite aux observations préfectorales) pour laquelle les modalités de mise à disposition du projet au public ont été définies. Cette modification simplifiée avait pour but de corriger des erreurs matérielles survenues sur les plans graphiques pour trois oublis de pastillage en zone Nh, de formaliser la réduction de six ainsi que la suppression de cinq emplacements réservés.

Pour mémoire, la modification simplifiée n°3 porte sur les points suivants (cf. page suivante).

En définitive, le bilan de la mise à disposition du dossier au public ainsi que la consultation des Per-

Objet Modification	Parcelles, Emplacements Réservés et Secteurs concernés
<b>Zone Nh (Hameau / Secteur Bâti)</b>	Parcelle(s) Section B n°875 – 40 rue de Clairville Parcelle(s) Section B n°727, 1247 et 1171 – Rue de Quélard (Ville Ory) Parcelle(s) Section B n°1336, 1337, 1338, 1339, 1340 et 1341 – Rue de Quélard (Ville Ory)
<b>Emplacements Réservés devenus sans objet</b>	ER n°02 – Chemin de la Brèche des Rues ER n°09 – Rue des Hôpitaux ER n°17 – Carrefour Rue des Sentes Notre-Dame / Rue de l'Horizon Bleu ER n°55 – Rue des Sentes Notre Dame ER n°56 – Rue des Goëlands débouchant sur la rue des Plages Sauvages
<b>Emplacements Réservés dont la surface doit être réduite</b>	ER n°05 – Rue du Rocher Morieux ER n°06 – Rue de Bellevent ER n°08 – Ruelle du Doué de la Cuve et angle de la Rue Foch ER n°15 – Champ de la Mare ER n°21 – Rue du Parc des Sports / Rue Guérinet ER n°44 – Rue De Gaulle et rue Guérinet

sonnes Publiques Associées amènent une modification au projet soumis à consultation pour la parcelle B 875. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification simplifiée n° 3 du PLU.

Transfert d'une voie privée dans le domaine public communal. Classement sans enquête publique préalable (L.141-3 CVR). Cédant : SCCV Le Clos Neuf. Allée des Primevères.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'acquisition à l'Euro symbolique de la desserte inté-

rieure d'un lotissement (section AC 954, 963 et 1072 d'une surface de 1.366 m<sup>2</sup>).

Lotissement privé route des Ponts Perrins – Acquisition de 5 logements en VEFA par Côtes d'Armor de 5.000 € par logement programmé (5 T4) soit 25.000 € - Décision Modificative à l'Opération d'Investissement n°6 : +20 000 € prélevés sur les imprévus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la participation communale et la Décision Modificative.

Bibliothèque Municipale et com-

mande d'ouvrages imprimés en 2014 (seuils de commande ajustés) : lancement de nouveaux marchés à bon de commande (1 année renouvelable 3 fois) - Examen préalable en commission Municipale de la Culture du 12 septembre 2013.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la procédure de consultation dans le respect du code des Marchés Publics comme suit (cf. tableau ci-dessous). La présente délibération annule et remplace la délibération du 19 septembre

fourniture d'ouvrages imprimés non scolaires					
<b>Procédure</b>	Procédure Adaptée en application des articles 26.II.2° et 28 du CMP et sous la forme de marchés à bons de commande tel que défini à l'article 77 du CMP. Marchés annuels reconductibles trois fois.				
<b>Critères Attributifs</b>	1	Valeur technique de la prestation	coeff.	50 %	Dénominateur commun : RAS
	2	Délais	coeff.	33 %	
	3	Conditions financières	coeff.	17 %	
<b>Décomposition en lots</b>	<b>Objet</b>		<b>Minimum TTC</b>	<b>Maximum TTC</b>	
	Lot 1 : Littérature jeunesse (documentaire, fiction et livres audio sauf BD)		2500 €	10000 €	
	Lot 2 : Littérature adultes (documentaire, fiction et livres audio sauf BD)		5000 €	20000 €	
	Lot 3 : Bandes dessinées (pour adultes et jeunesse)		1000 €	4000 €	

2013.

Missions Optionnelles du Centre de Gestion des Côtes d'Armor : refonte 2013 de la convention des Missions Optionnelles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les termes de la convention d'adhésion et sollicite les interventions du Centre de Gestion dans le cadre des missions optionnelles rappelant que cette adhésion est obligatoire pour les communes de moins de 350 fonctionnaires.

Le taux de cotisation est fixé par le Centre de Gestion dans la limite de 0,80 % assise sur la masse salariale.

Déplacement à Paris au centre National du Cinéma : remboursement de frais réels (train et repas).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de rembourser à Mme le Maire les frais de repas pour un montant réel de 18,10 € et de régler à l'Agence Havas les billets de train réservés par le Conseil Géné-

ral au bénéfice de Mme le Maire pour un montant de 156 €.

Tarifs municipaux année 2014, 1<sup>ère</sup> session - Tarification des Mouillages des Ports de Plaisance Erquy Centre et des Hôpitaux : +1,6 % (vu en Conseil Portuaire du 31-05-2013)

A l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve l'augmentation de 1,6 %.

## CONSEIL MUNICIPAL 17 octobre 2013

**Délibération organique en application de l'article L.2122-4 alinéa 1 et L.2122-7-2 du CGCT : élection complémentaire de trois Adjoints.**  
Sont proclamés à la majorité (16 pour et 10 retraits) 5ème Adjoint, M. Jean-Luc DUBOS, 6ème Adjoint, Mme Bernadette LAITHIER, 7ème Adjoint, M. Yannick MORIN.

**Mise à jour de la composition des Commissions Municipales Ordinaires : proposition modificative de Mme le Maire à la Commission municipale n°4 - commission VRD (Voirie Réseaux Divers), patrimoine et pêche.**

Le Conseil Municipal à la majorité (10 abstentions) le remplacement de Madame Béatrice DUVERGER par Monsieur Yannick MORIN au sein de la Commission n°4.

**Mise à jour des délégations dans les Instances Paritaires : Comité Technique Commun.**

Le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 1 abstention, 9 contre), désigne Mme Bernadette LAITHIER, titulaire, en remplacement de Mme Sylvie BOUVET (CCAS) et suppléant, M. Jean-Luc DUBOS en remplacement de Mme Bernadette LAITHIER.

**Remplacement du Délégué communal au CNAS : proposition modificative de Mme le Maire.**

Le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 1 abstention, 9 contre)

désigne Mme Laurence NICOL en remplacement de Mme Sylvie BOUVET.

**Remplacement du Délégué communal à la Mission Locale : proposition modificative de Mme le Maire.**

Le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 1 abstention, 9 contre) désigne M. Yannick MORIN en remplacement de Mme Sylvie BOUVET.

**Mise à jour des Délégations Extérieures et Propositions modificatives de Mme le Maire : Conseil Consultatif des Criées.**

Le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 1 abstention, 9 contre) désigne M. Alain GUILLOT en remplacement de M. Henri DUBOIS.

**Mise à jour des Délégations dans les Instances Légales et propositions modificatives de Mme le maire : Conseil portuaire d'Erquy-Centre (représentation de la Commune d'accueil du Port de Plaisance).**

Le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 1 abstention, 9 contre) désigne M. Yannick MORIN en remplacement de M. Henri DUBOIS.

**Mise à jour des Comités de Pilotage et Propositions modificatives de Mme le Maire : Comité de Pilotage de la Zone d'Aménagement Concerté.**

Le Conseil Municipal, à la majorité

(16 pour, 1 abstention, 9 contre) désigne M. Yannick MORIN en remplacement de M. Henri DUBOIS.

**Mise à jour des Comités de Pilotage et propositions modificatives de Mme le Maire : Comité de Pilotage de la Requalification de Caroual.**

Le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 1 abstention, 9 contre) désigne M. Yannick MORIN en remplacement de Mme Sylvie BOUVET.

**Mise à jour des Comités de Pilotage et propositions modificatives de Mme le Maire : Comité de Pilotage pour le Portage Foncier de l'EPF.**

Le Conseil Municipal, à la majorité, (16 pour, 1 abstention, 9 contre) désigne M. Michel MORGAND en remplacement de M. Yves PELLE.

**Mise à jour de la composition de la CLAVAP (Commission Locale de l'AVAP) : Désignation du Préfet référent (Préfet de Département et non de Région) ; proposition modificative de Mme le Maire.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la mise à jour.

**Contrat de Territoire 2010-2015 des Subventions Départementales : Approbation de l'Avenant de Revoyure (programmation ajustée avec crédit constant)**

Le Conseil Municipal, à la majorité (20 pour et 6 abstentions), approuve

Récapitulatif des opérations	Contrat de Territoire phase 1 (2010-2012)			Contrat de Territoire phase 2 (2013-2015)		
	montant € HT	taux	subvention CG 22 (€ HT)	montant € HT	taux	subvention CG 22 (€ HT)
Voirie Non Urbaine	489 780	10,00 %	48 978	410 220	10,00 %	41 022
Cap d'Erquy				887 163	10,00 %	88 716
Blé en Herbe	180 888	12,50 %	22 611			
Église	10 170	10,00 %	1 017	69 153	10,56 %	7 303
Salle omnisports (1)	99 330	10,00 %	9 933			
Salle omnisports (2)				505 000	15,00 %	75 750
Plateau Sportif	112 000	10,00 %	11 200			
École Publique et CCM				791 869	15,50 %	122 740
Repas à Domicile	23 180	5,00 %	1 159			
Camping Saint-Michel				197 463	15,00 %	26 619

ve les modifications apportées aux programmes communaux et les nouveaux projets inscrits au

Contrats de Territoire et valide l'ensemble des projets dans le cadre de la revoyure du Contrat de Terri-

toires sur la base du document de synthèse suivants (cf. tableau bas de page précédente).

## CONSEIL MUNICIPAL 19 novembre 2013

### Adoption des tarifs municipaux. Année civile 2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte les tarifs municipaux sur la base du taux directeur de 2 % d'augmentation pour les tarifs liés au tourisme (campings et bungalows) et 1 % pour les services à la population et aux loisirs (enfance, cuisine centrale, sports, cybercommune, location de salles, scène culturelle, matériels de loisirs, marché). Le tarifs restent inchangés pour la borne multi-service de Caroual et la taxe de séjour qui a subi une refonte en 2013 (perception sur l'année civile et au réel pour tout le monde). Il est également rappelé que les tarifs des ports de plaisance ont augmenté de 1,60 %.

### Campings Municipaux - Dates d'ouverture de la saison 2014.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve les périodes d'ouverture au public des deux campings municipaux comme suit :

Camping le Guen du 6 juin au 14 septembre inclus.

Camping Saint-Michel du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre pour les emplacements, du 1<sup>er</sup> avril au 12 novembre pour les bungalows.

### Règlement financier du lotissement d'habitation communal Saint-Pabu relatif à la commercialisation des terrains nus et à l'octroi de l'Aide Communale à l'Accession Foncière (ACF).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les dispositions du règlement financier relatives à la commercialisation des 7 terrains réservés à des résidences principales pour des primo accédants L'aide incitative communale de 19,50 € HT le m<sup>2</sup> prendra techniquement la forme d'un abattement tarifaire, tendant à réduire le prix de ces-

sion initial de 65,50 € HT, ce qui déterminera un prix net vendeur de 46 € HT le m<sup>2</sup>.

### Lotissement communal des Hôpitaux-Voirie définitive. Validation de l'Avant-Projet (AVP). Lancement de la consultation des entreprises.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avant-projet pour la somme de 236.734,20 € HT.

### Régularisation foncière d'un délaissé de voirie. Cession foncière à titre gracieux d'une parcelle à la Commune. Classement dans le Domaine Public.

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention), accepte la cession à la commune de la parcelle cadastrée Section B numéro 2157, située rue de Clairville, d'une superficie de 62 m<sup>2</sup>.

### Cession foncière à titre gracieux d'une parcelle à la Commune. Classement dans le Domaine Public.

Le Conseil Municipal, à la majorité (6 abstentions), accepte la cession à la commune de la parcelle cadastrée Section E numéro 825, située au lieudit La Couture, d'une superficie de 62m<sup>2</sup>.

### Dénomination de la promenade menant du point de vue rue de la Corniche à la plage de Caroual.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'enregistrer la dénomination de la parcelle cadastrée Section AK numéro 101 « Promenade Germaine Maginot ».

### Actualisation du linéaire de la voirie publique communale. Recensement 2013 au sens de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le recensement 2013 de la voirie publique communale au sens de la DGF, à raison de 97 km et 523 mètres.

### Validation des résultats 2012 des

services communaux d'Eau et d'Assainissement. Transposition des résultats N-1 complétée des opérations de compensation. Comparaison des méthodes aux résultats comptables identiques. Valeurs définitives validées en CM du 19 novembre 2013.

Les services publics communaux d'Eau Potable et d'Assainissement en Eaux usées ont été transférées à la Communauté de Communes Côte de Penthièvre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'année budgétaire qui s'achève constitue une année de transition. L'échéance du 4<sup>ème</sup> trimestre 2013 impose de réaliser les opérations de clôture budgétaire et de valider définitivement les résultats 2012. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le transfert au crédit de la Communauté de Communes de l'Excédent net d'exploitation du service communal de l'Eau Potable pour un montant de 22.168,20 € et la couverture par la Communauté de Communes via une dotation de compensation, du déficit net d'investissement du service communal de l'Assainissement collectif en Eaux Usées pour un montant définitif de 44.019,70 € soit un transfert de résultat de 21.851,50 €.

### Admissions en non valeur. Budget annexe de la Cuisine Centrale. Etat 2013-1 des produits irrécouvrables.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, admet en non valeur des créances irrécouvrables pour la somme totale de 99 €.

### Admission en non valeur. Budget annexe des campings municipaux. Etat 2013-2 des produits irrécouvrables.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, admet en non valeur des créances irrécouvrables pour la somme totale de 324,66 €.

**Prévisions Budgétaires 2013. Budget annexe du port de plaisance d'Erquy-Centre. Décision Modificative Budgétaire 2013-2.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la Décision Modificative suivante :

Travaux de mouillages : - 500 € et Dépenses imprévues : + 500 €.

**Subventions exceptionnelles aux associations. Exercice Budgétaire de l'année 2013 - Subventions accessoires : MAJ-1**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention de 2.000 € à l'association Géomnis (solde 2012) et une subvention de 200 € à l'association « Mémoire et patrimoine des Terre-Neuvas » pour l'édification d'un stèle.

**Modification du tableau des effectifs : TEP 2013-1-Transposition des avancements de grades 2013. Création d'un poste de DAG et**

**d'Ingénieur.**

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 contre), accorde un avancement de grade à 5 employés communaux sur l'année 2013 ainsi que deux avancements de grade pour 2 agents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**Validation du Document Unique (DU) des risques professionnels.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le Document Unique obligatoire qui établit un inventaire des risques pour la sécurité et la santé des employés communaux identifiés dans chaque unité de travail de la collectivité.

**Recensement de la population 2014. Recrutement et rémunération des agents recenseurs.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le recrutement maximum de 12 agents recenseurs entre le 02 janvier 2014 et le 20 février 2014 sur le traitement de base de

la fonction publique, majoré de 10 % au titre des congés payés ainsi que les indemnités kilométriques.

**Compte-rendu Délégation L.2122-22 CGCT : Emprunts 2013-1. Autres décisions.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve, les arrêtés municipaux pris par Mme le Maire en vertu de l'article de L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant réalisation de deux emprunts de 500.000 € et 150.000 € pour financer les travaux d'investissement prévus au Budget Primitif 2013.

**Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes.**

Mme le Maire présente le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion communale des années 2008 à 2012.

## TARIFS MUNICIPAUX une hausse minorée

Les tarifs municipaux ont été votés au Conseil Municipal du 19 novembre 2013.

**Tarifs applicables aux services aux familles, à la jeunesse et aux associations**

Vu la conjoncture sociale difficile que nous traversons actuellement, la commission des finances a souhaité minimiser pour 2014 l'augmentation des tarifs municipaux concernant les services à la population et aux associations, et a proposé au Conseil Municipal **un taux d'augmentation de 1 % afin de s'aligner sur le taux de l'inflation de l'année 2013** (pour mémoire le taux d'inflation à fin septembre 2013 par rapport à septembre 2012 est à 0,9 %).

Les tarifs municipaux concernent principalement les rubriques gé-

nériques tels que l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, la cuisine centrale, les tennis municipaux, la salle Omnisports, Cap Sports et loisirs sportifs, la cybercommune, les locations de salles municipales et de la scène culturelle, la bibliothèque qui n'a pas subi pour 2014 l'augmentation, la location de matériels pour les animations, les droits de places commerciaux, les places manquantes de parking, les travaux en régie et les concessions funéraires.

**Tarifs concernant la plaisance, le tourisme et les loisirs**

**Les taux de taxes de séjour** restent inchangées pour 2014, pour rappel, depuis 2013 la taxe est due sur l'année entière, et est calculée au réel pour tous les types d'hébergement.

**Concernant la plaisance**, la gestion du port Erquy Centre se fait à travers la Délégation de Service Public obtenu en 2012 auprès du Département. L'évolution des tarifs de mouillages est proposée en conseil portuaire pour avis. Il doit permettre au budget annexe du port de supporter les investissements prévus dans le cadre de la DSP.

Pour la saison 2014, il a été proposé et voté par le Conseil Municipal de septembre une augmentation de 1,60% pour le port départemental de Erquy Centre et pour le port communal des Hôpitaux.

Une augmentation de 2 % à été voté pour les tarifs des campings municipaux de Saint-Michel et du Guen.

Les tarifs sont consultables à l'accueil de la mairie et sur le site Internet de la ville.

**Jean-Luc DUBOS**  
ADJOINT AU BUDGET

# FORMES INSOLITES DE LA NATURE

## Concours photo à la Galerie d'Art Municipale

C'est sur ce thème un peu difficile de prime abord que le comité de programmation de la Galerie d'Art Municipale d'Erquy a imaginé, voici un an environ, proposer un concours de photographies noir & blanc, ouvert à tous.

Lancé en février avec l'inauguration de la saison 2013 de la Galerie d'Art Municipale, la participation à ce concours s'est clôturée le 11 novembre dernier à minuit. Ainsi, 39 photographes ont proposé 71 clichés (une ou deux propositions par personne), le jury réunit mardi 12 novembre en a retenu 30 (et 21 photographes lauréats).

En guise de conclusion de cette action culturelle, nous vous transmettons le commentaire laissé par une des photographes : « *Félicitations aux lauréats et bravo à tous les autres participants. Je ne regarderai plus les paysages d'Erquy de la même façon !* ».

Ces photographies sont exposées tout le mois de décembre à la Galerie et jusque début janvier, pendant les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme. Nous vous invitons à les découvrir, à ressentir les émotions transmises par leurs auteurs, ... vous allez certainement redécouvrir des paysages pourtant familiers.



La photographie lauréate.

Le jury a distingué :

- 1<sup>er</sup> prix : Pascal CLERIVET (*Pluduno*)
- 2<sup>ème</sup> prix : Martine GENUIT (*Pléboulle*)
- 3<sup>ème</sup> prix : Caroline LAMELOISE (*Vitry sur Seine / Erquy*)

## LES CHRONIQUES Littéraires



**Je vous écrirai**  
Paule du Bouchet,  
Gallimard

Septembre 1955, Malia débarque à Paris pour suivre des études de philosophie.

Un nouveau monde s'ouvre à elle, elle s'y lance avec la fougue de sa jeunesse, fait des rencontres importantes, s'éveille à la politique et prend bientôt sa carte au parti communiste. Grâce à une amie, elle se passionne pour le théâtre : elle jouera dans une pièce de Tchekov, sous la direction de Nicolas Gounilev, un ancien prince russe, exilé à Paris après la révolution de 1917, qui la prend sous son aile. La seule ombre au tableau est Angèle, la mère de Malia, qui souffre atrocement de son départ et l'étouffe de son amour. Elle rêve d'une vie meilleure pour sa fille mais voudrait pourtant la retenir. Dans ses lettres, décousues, se succèdent larmes, chantage, menaces. Malia bien sûr est tourmentée, elle aime sa mère mais ne se sent pas à sa place dans sa famille. Or, il y a bien

un secret qui entoure ses origines et il lui faudra beaucoup de patience pour le percer ...

L'écriture de Paule du Bouchet est délicate, subtile, elle sonde les sentiments avec brio. Le lecteur ressent beaucoup d'empathie pour Malia mais aussi pour sa mère, femme émouvante, prise dans la tourmente de son secret. Au-delà de l'histoire de Malia, le roman témoigne aussi d'une époque, les années 50 : mœurs, idées, événements politiques, il évoque aussi le destin tragique des aristocrates en URSS puis de la diaspora russe à Paris. Sur les derniers chapitres, le romanesque prend le pas sur le reste, les révélations sont assez improbables mais peu importe puisque le récit est mené de main de maître. Un roman d'initiation brillant.



**Le jour des poules**  
Florence Thinard - éd.  
T. Magnier (Collection  
En voiture, Simone !)

C'est le début des vacances et de façon

tout à fait inattendue, la mère de Sidonie décrète que la malbouffe, c'est fini (les vacances tranquilles aussi pour le coup !) pour cela, ils vont élever des poules au fond du jardin ! Pas moyen de la faire démoder de sa nouvelle lubie (elle surfe des heures sur Internet pour tout connaître des volatiles : les races, l'alimentation...) et bon gré mal gré, elle entraîne dans son sillage son mari et ses 2 filles, depuis l'achat des bestioles jusqu'au ramassage des premiers œufs, en passant par la construction du poulailler. Voici une famille bien d'aujourd'hui, citadine, écolo, dans l'air du temps, dont l'auteur se moque d'ailleurs très gentiment. N'empêchez qu'ils iront jusqu'au bout du projet et ce malgré toutes les difficultés qu'ils vont rencontrer. Un court roman sans prétention, très dynamique, qui au fil des chapitres, met en scène une cascade de péripéties. Les situations sont volontairement caricaturales, les clichés s'accumulent et en font une histoire rocambolesque. L'histoire est vue à travers Sidonie dont l'humour est assez pince sans rire, un peu grinçant, tout comme son père d'ailleurs. Une famille qui fait plaisir à voir, banale en soi mais unie, solidaire. Un roman très agréable à lire, à conseiller pour un bon moment de détente dès 9 ans.

## L'AGRICULTURE À ERQUY regard sur un secteur en pleine mutation



A l'heure où se pose la question du devenir du modèle agricole breton, nous avons souhaité faire un point sur la situation de l'agriculture sur notre commune.

Erquy est une commune de 2686 ha de surface totale où l'activité agricole tient encore une large place que ce soit en terme de valeur produite, d'emplois mais aussi d'exploitants qui par leurs activités respectives, participent à l'entretien et au façonnement de nos paysages.

En ce qui concerne la production agricole proprement dite, il est intéressant de noter que ce modèle breton a fait qu'avec seulement 7 % de la surface agricole française, notre région a produit ces dernières années : 57 % des cochons élevés dans notre pays, 40 % de la production d'œufs, près du tiers des volailles de consommation. Une activité intense autour de laquelle, depuis les années 60, se sont développées en amont et en aval tout un secteur d'activités industrielles. A Erquy on peut d'ailleurs signaler la présence d'une unité de conditionnement

et de commercialisation d'œufs biologiques et fermiers label rouge. La société « Les Fermiers de Bretagne », située au Travers d'en Haut, compte une vingtaine de salariés et conditionne près de 100 millions d'œufs par an.

Pour en revenir à la situation de l'agriculture sur notre commune, il nous a paru judicieux de comparer les chiffres réginiens des recensements effectués en 2000 et 2010 à ceux du département des Côtes d'Armor.

En commentaire à ce tableau on peut noter en premier lieu que si notre département a perdu en 10 ans près du tiers de ses exploitations et 20 % de son emploi agricole permanent, la progression de ces deux critères a été bien plus mesurée à Erquy. Ces chiffres méritent cependant d'être mis en relation avec l'évolution de l'âge moyen des chefs d'exploitation. Ces chiffres ne sont malheureusement pas disponibles pour l'année 2010. Cependant, en extrapolant les résultats des années 1988 et 2000, on peut imaginer que cette

décennie verra un nombre important de départs en retraite de ces chefs d'entreprise. Qu'advient-il de leurs exploitations ?

Les deux critères les plus en baisse sont la **Production Brute Standard (PBS)** qui permet de mesurer la capacité de production des exploitations et le nombre d'**UGB (Unité Gros Bovins)** qui quantifie l'importance des productions animales toutes confondues.

La baisse sensible de la PBS peut avoir plusieurs origines : la disparition des exploitations bien entendu,

mais aussi l'arrêt de certaines activités à l'intérieur des exploitations suite à des difficultés technico-économiques, à un vieillissement des outils ou à l'institution de nouvelles règles environnementales ou de bien-être animal.

Compte tenu du relatif maintien de la **SAU (Surface Agricole Utile)** utilisée par les exploitation dont le siège est basé sur la commune d'Erquy, on peut également dire que l'abandon de certaines productions animales a été compensé par le développement de cultures de ventes ou destinées à améliorer l'autonomie alimentaires des élevages.

Ces chiffres ne nous permettent pas cependant de prédire ce qu'il adviendra de l'agriculture à Erquy dans quelques années - territoire en zone littorale et sensible, tendance au gigantisme croissant des exploitations, terre agricole rare et de plus en plus convoitée, autant de facteurs qui pourraient mettre en péril le devenir de ces unités familiales ...

**Jean-Paul MANIS**  
ADJOINT À L'AGRICULTURE

		Côtes d'Armor	Erquy
Nombre d'exploitations	2000	13400	37
	2010	9444	32
	évolution	- 29,52 %	- 13,51 %
PBS en milliers d'euros	2000	1942948	6198
	2010	1849346	5196
	évolution	-4,82 %	- 16,77 %
Nombre UTA totales	2000	20741	56
	2010	16184	52
	évolution	-21,97 %	- 7,30 %
SAU totale en ha	2000	453464	1391
	2010	437069	1331
	évolution	- 3,62 %	- 4,30 %
Nombre d'UGB totales	2000	1837185	6244
	2010	1700004	5365
	évolution	- 7,47 %	- 14,09 %

Source : AGRESTE - DRAAF Bretagne - Recensements Agricoles 2010 et 2000.

### Un exemple de gestion de l'espace et de façonnement des paysages : Les moutons du cap

Depuis quelques années, le Conseil général des Côtes d'Armor a initié un retour du pastoralisme sur le territoire du cap d'Erquy, une opération destinée à la réouverture du milieu et dont l'objectif, dans les sites « Natura 2000 », est d'induire un développement de la biodiversité. Depuis l'année dernière, le troupeau de 50 brebis a été transmis à Monsieur Siméon, agriculteur à La Bouillie qui travaille actuellement à un projet de valorisation des produits de ce troupeau.

## Ludovic ANDRÉ, une installation récente à Erquy



Le «tank» permet de stocker le lait produit.

Parmi les acteurs du monde agricole à Erquy, réjouissons-nous de l'arrivée récente d'un jeune agriculteur en production laitière. Exploitant d'une ferme de 50 ha au total et d'un cheptel de 30 vaches (40 à terme), ce jeune père de famille a lancé des travaux d'aménagement (plate-forme de lavage), de remise aux normes (traitement des effluants et fumière), d'amélioration du cadre de travail (bureau et local technique). Sa production qu'il estime à 291 000 litres de lait par an, nécessite à elle seule plus

de 3 heures de traite (et de nettoyage) par jour, 365 jours par an. Elle est intégralement achetée par une laiterie, qui assure aussi la logistique (mise à disposition d'un «tank» et enlèvement régulier par camion citerne spécialisé).

Il lui a fallu 2 ans pour trouver son lieu d'implantation, défini par des critères qu'il s'est fixé (surface de terres accessible aux vaches, notamment). Son installation à Erquy préservé du remembrement, dans un cadre arboré et entouré de haies préservées, est un plus pour lui et ses animaux.

Concernant l'installation de jeunes exploitants, Ludovic nous parle de la difficulté cruciale de trouver des terres : gaspillage des terres agricoles, pression foncière, terres privées non exploitées, concurrence liée notamment au droit à l'épandage, ... une recherche qui se fait en toute discrétion. Il existe cependant des dispositifs pour mettre en lien les reprenants et les cé-

dants (Chambre d'Agriculture), des aides à l'installation et à la reprise d'activités (localement, par exemple dans le sud du département), des inventaires de terres communautaires mises à disposition d'exploitants (jeunes ou repreneurs).

S'il est confiant en l'avenir, il est conscient que son secteur est actuellement à un tournant lié à un important renouvellement des générations, de gros départs en retraite sous 5 ans vont entraîner des problèmes de production. La disparition des exploitations familiales au profit d'entreprises (1 dirigeant + des salariés) entraîne un accroissement de la taille des exploitations, qui se spécialisent sur un seul domaine (phénomène amorcé depuis 1980). Le monde agricole devient un monde de techniciens.

S'il devait donner un conseil à un futur confrère ? *«Tout le monde a sa place, toute activité est reprenable, il faut bien cadrer les choses».*

## Gilbert COULBAULT, producteur de légumes et de céréales à Erquy depuis 34 ans

La production de légumes est l'activité principale de Gilbert Coulbault. S'il a commencé avec du chou-fleur uniquement, il cultive aussi l'artichaut, le brocoli, le chou de Bruxelles (plus prisé par les anciens), le chou pommé. Il cultive ainsi jusqu'à 18 variétés de chou-fleur, plantés sur 5 semaines entre juin et juillet. Les légumes sont récoltés presque toute l'année (moins quelques semaines par an, en fonction de la météo). La récolte d'un chou-fleur se fait à l'aide d'un outil tranchant et nécessite 5 coups, à raison de 300 choux récoltés à l'heure ... cette activité nécessite une bonne endurance physique et du courage, n'en doutons pas, lorsqu'il faut aussi désherber 7 ha de choux à la binette !

Les coopératives légumières étant localisées assez loin d'Erquy, Gil-

bert a privilégié la vente directe, lui assurant une certaine liberté de prix à la vente (il s'impose un prix plancher et un prix plafond), ainsi qu'à l'achat de plants. Il vend lui-même la totalité de sa production sur les marchés de Rennes et de Saint-Hilaire du Harcouët.

Cette activité l'occupant à plein temps, voire plus, il fait appel à des renforts pour s'occuper de sa production céréalière.

Lorsqu'on évoque avec lui le futur de son secteur, Gilbert nous parle de différents aspects. Par exemple, les plants d'artichaut qu'il se procure dans le Finistère, les «drageons», sont produits grâce à un travail très physique, or les derniers producteurs sont âgés et ne trouvent pas de personnes volontaires pour faire leur métier. Plus de drageons, plus d'artichauts. La production d'échalotte étant devenue très mécanisée, son prix a chuté et du coup son intérêt de



Gilbert COULBAULT, la passion de la terre.

la produire aussi. Le capital travail d'un agriculteur c'est sa retraite, une reprise d'activité coûte cher (terres, bâtiments, matériel). Pour lui, le futur (et déjà aujourd'hui) est dans de grosses exploitations très mécanisées.

S'il devait donner un conseil à un futur confrère ? *«Un des problèmes des agriculteurs est qu'ils savent produire mais ne savent plus vendre, il n'ont plus que des banquiers comme interlocuteurs. Faites de la vente, allez voir ce qui se passe sur les marchés, que veut le consommateur ?»*

## TOM BOUREL

### et le projet «basse-consommation» de jeunes lycéens

Elève de terminale STI2D (Sciences Techniques Industrielles du Développement Durable), Tom BOUREL a trouvé dans cette section un écho à sa passion pour la mécanique et notamment pour les trains. Cette passion il l'a depuis son enfance et il n'a pas eu à tergiverser pour choisir sa filière et pour intégrer le Lycée d'Enseignement Général Technique de Saint-Brieuc. Et c'est avec beaucoup d'intérêt qu'il participe à l'**ECO-MARATHON SHELL**

respectueuse de l'environnement. L'Eco-marathon Shell s'inscrit complètement dans les critères de la réforme qui vise à favoriser la pédagogie par projet.

Les objectifs du marathon sont de participer à la recherche de solutions de déplacements économes en énergie électrique ou carburant. Ce challenge existe depuis 1985 et ce sera cette année la 3<sup>ème</sup> édition pour le Lycée Chaptal.



Tom, un lycéen passionné.



Le prototype aux formes futuristes et l'équipe à Rotterdam.

L'édition 2013 a vu l'équipe gagnante parcourir la distance séparant Rotterdam d'Athènes avec un seul litre de carburant ! La compétition se passe dans les rues de Rotterdam et dure 3 jours. 183 équipes d'étudiants s'affrontaient venus de 24 pays différents.

vent piloter. Dommage pour Tom et ses 1,97m !), **la suspension.**

Chacun se positionne sur l'une de ces rubriques. Du sérieux donc !

Un team manager a été désigné parmi eux pour les impliquer dans la recherche de sponsors et d'actions permettant de financer une partie du projet 2014. Le prototype doit être fin prêt pour le mois d'avril mais la motivation ne manque pas, il n'est qu'à voir les yeux de Tom briller lorsqu'il en parle et aussi lorsqu'il parle de sa deuxième passion, le rugby qu'il pratique avec des joueurs de Pordic, Quintin et Dinan. Et occasionnellement, lorsque ses activités lui en laissent le temps, Tom est le baby-sitter préféré de deux jeunes réginéens !

Nous souhaitons aux étudiants comme aux enseignants d'accéder à un bon classement et d'enrichir leurs connaissances tout en se faisant plaisir. N'est-ce pas là la meilleure des pédagogies ? Et si vous souhaitez leur apporter votre contribution, je pense qu'ils vous feront un bon accueil.

Contact (enseignants) : guillaume.allain1@ac-rennes.fr ou eric.leclerc@ac-rennes.fr.

pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive. Avec un groupe de volontaires de Première et de Terminale, il travaille à l'élaboration d'un prototype à 3 ou 4 roues qui doit faire le plus de kilomètres possibles avec un minimum de carburant ou d'énergie autre. Ils se retrouvent le mercredi après-midi entre élèves motivés sous la direction de Guillaume ALLAIN et d'Eric LECLERC, les enseignants en charge de ce projet.

#### Un peu d'histoire

Dans le cadre de la mise en place de la réforme des STI2D, le Lycée Chaptal de Saint-Brieuc a décidé en juin 2011 de se lancer dans l'aventure de ce challenge européen en partenariat avec l'équipe de l'IUT de Saint-Brieuc procurant à la section STI2D une image res-

A noter le résultat plus qu'honorable du Lycée Chaptal classé 32<sup>ème</sup> sur 64 participants dans sa catégorie sachant qu'ils sont mieux classés que certaines écoles d'ingénieurs comme me le fait remarquer Tom avec fierté (le 31<sup>ème</sup> étant l'Ecole Polytechnique de Lyon ...).

#### Les objectifs pédagogiques

L'objectif de la formation STI2D au travers de ce projet consiste, à partir d'un objet technologique existant, à analyser, comprendre et améliorer les procédés technologiques en termes de performances et de compatibilité environnementale. Quatre pistes sont suivies cette année : **La carrosserie, la motorisation, l'ergonomie de l'habitacle** (Tom me fait remarquer que seuls les étudiants de petit gabarit peu-

**Christiane GUESNET**

ADJOINTE À L'ACTION CULTURELLE ET SPORTIVE